



LIGUE HAUTS-DE-FRANCE DE TENNIS DE TABLE

Siège : 32 rue d'Abbeville, 59400 CAMBRAI
☎ : 03 27 79 67 00 @ : contact@liguehdfft.fr - 🌐 <https://liguehdfft.fr>

Pôle de Beauvais : BP 90966 60009 BEAUVAIS CEDEX
☎ : 06 24 63 23 63 @ : contact.sportif@liguehdfft.fr

Gérald OLIVARES
Responsable du Critérium fédéral
☎ 06 67 24 67 13

Réf. : 35.GO.2024-03-23 – Circulaire des Horaires
des championnats individuels des Hauts-de-France

CAMBRAI le, 19 mars 2024

Aux Joueuses et Joueurs qualifiés pour les
championnats individuels des Hauts-de-France
s/c des Correspondants des clubs

Championnats Individuels des Hauts-de-France St-Quentin, le 23 MARS 2024

Date : Samedi 23 Mars 2024

Lieu : Pôle sportif, 45 bis Rue d'Alembert BP 189, 02100 Saint-Quentin

Juge-Arbitre : Michaël ZAKRZEWSKI 06 66 68 28 14 michael.zakrzewski@gadz.org
Juge-Arbitre Adjoint : Gérald OLIVARES 06 67 24 67 13 gerald.olivares@wanadoo.fr

Délégué : Christian BRIFFEUIL 06 27 25 58 07 christian.briffeuil@gmail.com

La compétition se déroulera avec des balles blanches Nittaku Premium 40+*** tenue blanche interdite.

SAMEDI 23 MARS 2024

Catégories	Pointage	Début de l'épreuve
POUSSINS	9h30	10h00
POUSSINES	9h30	10h00
BENJAMINS	10h30	11h00
BENJAMINES	10h30	11h00
MINIMES GARCONS	10h00	10h30
MINIMES FILLES	9h30	10h00
CADETS	10h30	11h00
CADETTES	10h00	10h30
JUNIORS GARCONS	9h30	10h00
JUNIORS FILLES	9h30	10h00

Des arbitres officiels arbitreront à partir de l'après-midi sur un nombre limité de table, toutes les autres parties devront être arbitrées par les joueurs.

À l'issue de la compétition, deux joueurs seront qualifiés aux championnats de France jeunes dans les catégories BG / MG / MF / CG / CF / JG / JF.

Compte tenu de la non-connaissance des qualifiés aux Championnats de France jeunes, les 8 premières places seront jouées dans toutes les catégories sauf en poussins / poussines où les 4 premières places seront jouées (pas de catégories PG/PF aux championnats de France).

La cérémonie protocolaire devrait se dérouler à partir de 18h30.

Les tirages au sort se dérouleront en public dès la fin des poules dans la mesure du possible.

La preuve de la licenciation sera exigée lors du pointage. Les joueuses et joueurs classé(e)s aux trois premières places de chaque tableau sont tenu(e)s d'assister à la cérémonie protocolaire.

